

Drôle d'anniversaire

Il y a 20 ans était adoptée la convention internationale des Droits de l'enfant. Un anniversaire que le gouvernement fête à sa façon en supprimant, rappelle notre camarade Claudine Chapron, « le poste de la Défenseure des enfants dont le rôle était de veiller au respect de la Convention ». « Sans doute, l'actuelle Défenseure des enfants, Dominique Versini, a-t-elle déplu en prenant au sérieux son rôle, en dénonçant les centres de rétentions dans lesquels les enfants et même des nourrissons sont enfermés, les expulsions des enfants avec leurs parents sans papiers ou la proposition d'un préfet de « confier » aux services sociaux les enfants des parents sous OQTF. »

« En supprimant son poste (créé en mars 2000) le gouvernement sarkosyste annihile l'autorité morale et la force d'interpellation qu'avait la Défenseure des enfants. C'est inacceptable, c'est une régression de l'État de droit. »

Claudine Chapron rappelle que cette dernière avait été saisie des dossiers sur les services de médecine scolaire qui ont été considérablement réduits dans l'Éducation Nationale alors qu'ils permettaient un meilleur accès aux soins pour les plus démunis comme sur la question des enfants handicapés qui sont discriminés, stigmatisés.

« Le gouvernement en se débarrassant de la Défenseure des Enfants à enfin les mains libres pour revenir à la charge avec « base Élève » alors que le Comité des droits de l'enfant s'est déclaré: " préoccupé par l'utilisation de cette base de données à d'autres fins, telles que la détection de la délinquance et des enfants migrants en situation irrégulière, et par l'insuffisance de dispositions légales propres à prévenir son interconnexion avec les bases de données d'autres administrations " ».

« La disparition du défenseur des enfants est un recul de la démocratie et des libertés fondamentales. »



Rassemblement contre les violences faites aux femmes devant l'Assemblée nationale

Mobilisation

Quelle loi contre les violences faites aux femmes ?

Comme chaque année, le 25 novembre est l'occasion de reposer la question des violences faites aux femmes. En France, plus d'un million de femmes ont été victimes de violences physiques ou sexuelles en 2007-2008, plus de la moitié d'entre elles ont subi ces violences au sein du foyer. En 2008, 156 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint. Près de quarante ans de luttes féministes ont fait progresser la législation, mais les lois sont toujours incomplètes ou mal appliquées. Quant au taux de plaintes, il est encore extrêmement faible, car les victimes hésitent à franchir la porte des commissariats.

Le Collectif national pour les droits des femmes (CNDF) avait proposé une loi-cadre pour organiser l'accueil, la solidarité et la protection des victimes, systématiser la prévention, modifier les procédures judiciaires pour qu'elles traitent de manière efficace ces violences. Il est en effet indispensable de dépasser la seule répression, principale réponse apportée aujourd'hui. Les députées Martine Billard et Marie-George Buffet ainsi que leurs col-

lègues du groupe Gauche démocrate et républicaine de l'Assemblée nationale ont repris ces préconisations sous forme de proposition de loi en janvier 2008. Ensuite, une pétition du CNDF déposée auprès du président de l'Assemblée a conduit à la création d'une mission d'information.

Le rapport de cette mission contient des préconisations reprises dans une proposition de loi déposée le 25 novembre dernier et émanant de tous les bancs de l'Assemblée, notamment suite à la prise en compte des demandes de Martine Billard et Marie-George Buffet.

Elle diffère de la proposition de loi-cadre mais contient des réelles avancées notamment sur le volet prévention, comme l'ordonnance de protection des victimes, la suppression de la médiation pénale, la création d'un observatoire national, la reconnaissance du délit de violence psychologique ou l'accès à la régulation pour les femmes étrangères sans-papiers victimes de violences afin de leur donner une sécurité juridique.

Suite page 2

Des militants mobilisés, créatifs et offensifs !



Septembre 2009 : pour planter le fanal de la gauche authentique dans le Nord Pas de Calais, des militants du P.G décident, en partant d'une conception neuve de la mobilisation politique, de faire évènement !

Pour cela ils créent Politeia, terme qui signifie en grec ancien, vie publique, République.

Un objectif : réaliser en une journée un agora de débats et de confrontation politiques... tout cela dans une ambiance festive.

Ils en font l'affaire de tout le parti et

Politeia devient le grand rencard du parti de gauche.

Six semaines d'élaboration démocratique active et au final, la mise en place d'une équipe de 35 co-animateurs de Politeia issus de toute la région.

*Vendredi 20 novembre : Film-débat sur le Chili et la campagne de J.Arraté, animé par Alexis Corbières (Plus de cinquante personnes).

*.Samedi 21 : 14 heures ; débat public sur « l'urgence climatique, urgence sociale, quel projet politique ? » durant lequel une centaine de personnes interpellent, questionnent, les invités : Corinne Morel Darleux, Laurent Cordonnier et Jacques Généreux. Une chose nouvelle : des colères et des interpellations formulées par des personnes issues de la classe ouvrière et des milieux populaires.

16h30 : intermède récréatif, avec les crieurs du Front de Gauche ; véritable synthèse de satire populaire et d'intelligence politique qui a ravi l'as-

sistance nombreuse.

17h30 Pour conclure l'initiative, un beau Meeting avec J.L.Mélenchon , les animateurs régionaux du PG et en présence de nos partenaires et amis du PCF et de la GU .



Maintenant l'heure est au bilan ...mais d'ores et déjà la première édition de Politeia est un succès politique. Le PG est dans le Nord-Pas-de-Calais un parti jeune, offensif et respecté !

Jean-Claude Cos

Mobilisation

Suite de la page 1

Or, dans le même temps, le Gouvernement, par les voix de Michèle Alliot-Marie et de Nadine Morano, voulant se fendre d'une communication sur le sujet à l'occasion du 25 novembre, a annoncé le dépôt de son propre projet de loi, sous quinzaine.

Le gouvernement entend « picorer » parmi les préconisations de la mission, pour ne garder que les éléments répressifs et évacuer toute la prise en charge de la prévention et de la sécurisation des femmes étrangères, sous prétexte que cela touche à la politique de l'immigration!

Ce nouvel épisode montre de façon éclairante le mépris quotidien de la droite sarkozyste pour l'institution parlementaire.

Jean-Charles Lallemand

Le sens d'un rassemblement

Le mercredi 25 novembre, pour la journée nationale contre les violences faites aux femmes, le Parti de gauche participait avec le PCF, le PS, Stop violence l'UNEF-LMDE, ACTIT, entre autres collectifs et associations présents, à un rassemblement devant l'Assemblée nationale. Avec des intervenantes telles que Martine Billard, Fatima Lalem, adjointe au maire de Paris chargée de l'égalité Femmes/Hommes, Marie-George Buffet. Pour mémoire, c'est en 1981 qu'a été choisi cette date en mémoire des trois sœurs Mirabal, militantes dominicaines brutalement assassinées sur les ordres du chef de l'État, Rafael Trujillo (1930-1961).

Ce rassemblement marque un jour de lutte, d'union, de solidarité et de soutien puisque en Europe, des femmes sont quotidiennement victimes de violences domestiques. Cette violation des droits de la personne est l'une des plus répandue, et

le contexte de crise tend à faire payer les femmes en particulier_: on observe aujourd'hui une recrudescence, selon des ampleurs bien plus importantes que par le passé, de toutes les formes de violences, économiques, sexuelles, physiques, psychologiques, sociales et politiques.

En France une femme sur dix est battue par son conjoint. Une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint. Des femmes sont insultées, harcelées, battues, mutilées, tuées par ceux qui disaient les aimer.

Le PG a répondu à l'appel du Collectif national pour les droits des femmes, notamment pour appuyer la proposition de loi sur le devenir de laquelle Martine Billard a interpellé le gouvernement.

Dominique Léviton

Du côté des élus**Motion pour les sans papiers**

Depuis le 12 octobre en Ile-de-France, 4.500 travailleurs sans papiers sont en grève pour obtenir leur régularisation administrative.

Ayant appris que des « sans papiers » de deux entreprises de leur territoire ont rejoint le mouvement, les élus de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne ont discuté d'une motion pour une circulaire nationale de régularisation, à copier sans modération :

« Considérant :

- que ces travailleurs vivent et travaillent en France depuis de nombreuses années ; qu'ils sont indispensables à l'économie française ; qu'ils paient des impôts et cotisent pour la retraite, les assurances maladie et chômage sans pouvoir en bénéficier faute de papiers ;

- qu'ils connaissent des conditions de travail particulièrement dégradées, situation aggravée par le fait que leur condition de "sans papiers" les a jusqu'alors amenés à subir le chantage à l'emploi ;

- qu'une minorité d'employeurs utilise la fragilité des travailleurs "sans papiers" pour faire pression sur les conditions de travail et de rémunération de l'ensemble des salariés ;

- que le traitement des dossiers de ces

salariés par les préfectures est loin d'être similaire entraînant, pour les salariés dans des situations identiques, des blocages et des discriminations ;

- que la circulaire de régularisation par le travail du 7 Janvier 2008, à l'origine de ces dysfonctionnements a été annulée fin octobre 2009 par le Conseil d'État ;

- que le mouvement de grève de ces salariés est soutenu par la CGT, la CFDT, l'Union syndicale Solidaires, la FSU, l'UNSA, la Ligue des Droits de l'Homme, la Cimade, le Réseau Education Sans Frontières, Femmes Egalité, Autrement et Droits Devant ;

La Communauté d'agglomération

- réaffirme son soutien aux salariés du territoire ainsi qu'à tous ceux en grève pour leur régularisation ;

- réaffirme son soutien à la démarche des organisations ci-dessus mentionnées, entamée le 1er octobre 2009 ;

- demande une circulaire ministérielle négociée avec les partenaires sociaux afin de permettre la régularisation de tous les salariés "sans papiers" afin de leur offrir des conditions de vie et de travail décentes tout en garantissant un fonctionnement normal des entreprises dans le cadre du droit du travail, au profit de l'ensemble des salariés. »

Mourir dans la dignité

Extraits de l'intervention de Jacques Desallangre, député de l'Aisne, dans le débat sur la proposition de loi sur le droit de mourir dans la dignité.

« Nos concitoyens sont prêts à engager le débat au fond sur le droit de mourir dans la dignité, mais le législateur n'a encore jamais véritablement osé. Comme souvent, nous sommes en retard sur la société et les mœurs (...) L'approche de la mort est un domaine où ce qui peut rester de liberté et de droits à la personne n'est que très insuffisamment reconnu. Le suicide est très souvent analysé comme une faiblesse psychologique. Celle-ci est mise en exergue par les opposants à cette aide au suicide. Pour eux, la demande de fin de vie est en elle-même tellement absurde qu'elle ne peut être que le fruit d'un esprit malade. (...) Contrairement au droit pénal de pays étrangers, notre Code pénal ne fait aucune distinction entre la mort donnée à autrui par compassion et celle préparée et infligée dans la plus noire intention. Entre les soins palliatifs et la possibilité donnée de fixer le terme d'une vie devenue insupportable, il n'y a pas contradiction mais, souvent, complémentarité. Vouloir opposer ceux-ci et l'assistance au suicide ou le geste euthanasique est une erreur inspirée par certains préjugés. »

Municipalisation de l'eau à Paris

La municipalisation du service de l'eau était à l'ordre du jour du Conseil de Paris, les 23 et 24 novembre, suivi par Alexis Corbière : « c'est un geste politique fort, un moment clé de cette mandature d'une grande portée symbolique, car, ce qui se fait à Paris est regardé avec attention dans tout notre pays », expliquait-il. « Actuellement, les 3/4 des communes font encore le choix de déléguer la gestion de l'eau aux différentes multinationales intervenant dans ce secteur. A cause de ces grandes compagnies, l'eau est aujourd'hui non seulement gaspillée en France, mais aussi de plus en plus « marchandisée » et polluée.

Dans le monde, l'eau est en train de devenir un enjeu stratégique compa-

nable au pétrole, sous la pression du modèle financier et productiviste, générant parfois des conflits armés. 20 % des êtres humains vivant sur la planète n'ont toujours pas accès à l'eau ! C'est un scandale bien révélateur du monde dans lequel nous vivons.

Seule la gestion intégralement publique de l'eau, conçue et défendue à l'échelle mondiale et appliquée à l'échelle locale, est le modèle qui permet de garantir une exploitation raisonnée et la préservation de ce bien commun de l'Humanité.»

En France, l'incroyable délabrement du réseau d'eau potable entraînerait un gaspillage évalué à 2 milliards d'euros. « Contrairement à ce qu'ont dit les grandes compagnies, soutenues par le gouvernement, ce n'est pas « la

responsabilité des élus locaux » de le réparer », estime Alexis Corbière. « La logique ne peut être les dépenses pour les contribuables, et les profits pour les entreprises privées. Ce n'est pas aux usagers et aux contribuables de payer la remise en état d'un réseau que continueraient à exploiter des compagnies privées. Cet exemple illustre que l'eau doit redevenir publique. » Et l'élu parisien de proposer : « à la veille d'élections régionales, pourquoi ne pas engager un débat pour que les Régions mettent en place des structures régionales de gestion de l'eau ? Le but serait d'inciter les communes à la gérer en régie publique et de leur en fournir les moyens. De nouvelles politiques pourrait alors être mises en œuvre. »

Forum-débat le 12 décembre à Paris**« Sauvons le climat, changeons le système »**

Du 7 au 18 décembre 2009 se tiendra la conférence de Copenhague sous l'égide de l'ONU. Celle-ci réunira l'ensemble des pays et décidera des nouveaux objectifs de réduction de gaz à effet de serre et des moyens pour y arriver. Elle mettra donc en place l'après Kyoto.

Les enjeux pour l'Humanité sont cruciaux et les premières négociations montrent que l'accord qui se dessine ne sera pas à la hauteur des attentes.

Les intérêts des multinationales issus des pays du Nord sont préservés alors qu'elles sont les principales responsables des émissions de gaz à effet de serre, par le biais des délocalisations et du commerce mondial. Le capitalisme et le productivisme montrent leur incapacité à répondre aux enjeux de notre temps.

C'est aux Etats de prendre le relai par le biais d'une réelle planification écologique. Celle-ci doit rendre toute leur

place aux services publics, relocaliser l'économie et mettre en place une sortie du nucléaire et des énergies fossiles.

Le parti de gauche, dans ces circonstances, a décidé de relocaliser la mobilisation citoyenne sur Copenhague en organisant, le samedi 12 décembre, un forum « Sauvons le climat, Changeons le système ». Ce forum permettra à toutes celles et ceux qui ne se rendront pas à Copenhague de participer à cette mobilisation.

Cette réunion sera consacrée à la question énergétique. Elle permettra de faire le point sur les enjeux (épuisement des ressources, conséquences sur le cli-

mat, sortie du nucléaire...), mais aussi de proposer une transition énergétique en rupture avec le système capitaliste et productiviste par le biais d'une application du scénario négawatt dans le cadre d'une planification écologique. La présence de nombreux experts permettra de débattre des propositions du parti et de les enrichir.

Cette rencontre s'annonce donc comme un événement central de la réflexion du Parti sur ces problématiques. La présence du plus grand nombre est nécessaire pour en faire un succès.

Bastien Lachaud

**Forum « Sauvons le climat, changeons de système »
Samedi 12 décembre, 8h30-16h30
Assemblée Nationale, 126, rue de l'Université, 75007**

**Inscription préalable obligatoire, une pièce d'identité est exigée à l'entrée.
Vous inscrire auprès de bastien.lachaud@lepartidegauche.fr ou sur :
<http://www.doodle.com/wxbm27ct5cdqgr9s>**

Le conseil du doc'**Rédiger un article pour le web**

Vous avez rédigé un beau papier bien argumenté, appuyé sur des faits sur un sujet qui vous tient à cœur et vous souhaitez le faire publier sur votre site départemental ou sur le site national. Voici quelques règles simples qui contribueront grandement à mettre en valeur votre article (au sein du site pour ses visiteurs habituels, mais surtout vu des moteurs de recherche, ce qui est grandement susceptible de vous apporter encore plus de lecteurs). En bonus, vous faciliteriez ainsi le travail du webmaster.

Un bon article a un titre.

Cela peut paraître évident, mais, cela va mieux en le disant. Le titre doit être accrocheur, mais doit également contenir un certain nombre de mots clefs afin qu'un internaute ait de bonnes chances de trouver votre article lorsqu'il fait une recherche sur Google. Ainsi, un article qui s'intitulerait « Un bien beau dimanche » pour faire suite aux élections en Allemagne et au Portugal qui ont vu l'autre gauche percer est extrêmement percutant dans la presse écrite ou pour un internaute qui visite le site sur lequel il est hébergé... mais peu exploitable par un moteur de recherche et n'at-

tirera donc pas de visiteurs depuis Google... Préférez donc : « Percée de l'autre gauche en Allemagne et au Portugal : un bien beau dimanche ! »

Un bon article est illustré.

Nous avons déjà consacré un article à ce sujet, mais il est primordial d'illustrer TOUS les articles de son site. En tant qu'auteur de l'article, vous êtes sans doute le mieux placé pour trouver l'illustration qui correspondra le mieux au fond et à l'esprit de celui-ci. En plus, encore une fois, vous faciliteriez grandement la vie du webmaster.

Un bon article est mis en forme.

Nous ne parlons pas ici de la mise en forme des titres, de polices de caractères exotiques, ou autres. Celle-ci est en effet souvent en contradiction avec la mise en forme habituelle du site sur lequel vous souhaitez publier votre article, et le webmaster ne pourra donc pas en tenir compte.

Nous parlons ici d'une mise en page qui vous sert à améliorer le référencement de votre article dans Google. L'objectif ? Que lorsqu'un internaute fait une recherche sur un des mots clefs de votre article il tombe sur le votre plutôt que

sur celui de quelqu'un d'autre.

Une seule règle en la matière : mettez les phrases importantes de votre texte en gras. C'est l'un des critères importants (ainsi que le titre de l'article) pour que Google considère que votre article est pertinent pour les mots ainsi choisis. En faisant cela, vous maximisez vos chances d'être lu et... vous facilitez le travail du webmaster, évidemment !)

Thibault Grac

Directeur de la publication :

François Delapierre

Rédactrice en chef :

Christiane Chombeau

Comité de rédaction :

Pascal Boyer

Christiane Chombeau

Octave Honorin

Joseph Larmarange

Stéphane Le Garrec

Alexis

Marion Teillet

Mail : garance.avanti@gmail.com

Vie de Gauche est réalisé avec Scribus